



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5430

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'association L'Ornithorynque, pour l'organisation de la 14e édition du festival "La Grande Côte en solitaire", du 23 au 26 avril 2020

Direction des Evénements et Animations

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 27 JANVIER 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/5430 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A  
L'ASSOCIATION L'ORNITHORYNQUE, POUR  
L'ORGANISATION DE LA 14E EDITION DU FESTIVAL "LA  
GRANDE COTE EN SOLITAIRE", DU 23 AU 26 AVRIL 2020  
(DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association L'Ornithorynque, dont l'antenne du siège social est située au 114 Montée de la Grande Côte à Lyon 1<sup>er</sup>, organise la 14<sup>e</sup> édition du festival « La Grande Côte en Solitaire », du 23 au 26 avril 2020.

« L'Ornithorynque » a pour but la création, la production, la promotion de spectacles vivants toutes disciplines confondues en France et à l'étranger, la promotion d'artistes en France ou à l'étranger, l'édition d'œuvres littéraires, graphiques, sonores ou visuelles sur tout type de support, l'organisation de rencontres culturelles avec des artistes de pays différents, l'encadrement des animations et ateliers pour jeune public et adultes et enfin, l'impulsion des projets éducatifs et pédagogiques dans les milieux scolaires, socio-éducatifs et associatifs.

L'association gère durant l'année un lieu de diffusion et de création et accompagne des artistes dans leur projet, en accueillant des résidences de solistes.

L'année dernière, le festival a rassemblé environ 1 200 spectateurs et chaque année depuis sa création en 2007, l'association réussit à inviter des têtes d'affiches comme Antoine Le Ménestrel, Christian Olivier du groupe des Têtes Raides, ou encore l'icône punk-rock français Didier Wampas.

La programmation complète de l'édition 2020 de « La Grande Côte en Solitaire » est en cours de finalisation, mais certaines manifestations sont d'ores et déjà prévues.

Pour cette 14<sup>ème</sup> édition, pendant trois jours, le festival s'étendra de la montée de la Grande Côte jusqu'à la montée des Carmélites en passant par l'Amphithéâtre des trois gaules. Une yourte sera implantée de nouveau sur l'esplanade de la Grande Côte.

La particularité de ce festival est la programmation des artistes « en solo ».

Le festival « La Grande Côte en Solitaire », accueillera plusieurs artistes dont :

- la chorégraphe espagnole Pepa Cases ;
- le comédien Frédéric Guittet, sous la direction de Seb Lanz ;
- la comédienne Virginie Coze ;
- les artistes de cirque italiens Sylvia Martini et Mario Levi.

L'association souhaite également donner carte blanche durant le festival, aux artistes qu'elle accueille en résidence durant l'année

A travers cette manifestation, l'association souhaite :

- offrir des spectacles variés accessibles à tous ;
- développer le réseau professionnel et ainsi inviter des artistes internationaux ;

- sensibiliser le public au projet d'expérimentation autour du « solo » ;
- réunir toutes les générations et catégories socioculturelles autour de plusieurs pratiques artistiques dans le 1er arrondissement de Lyon.

En 2019, l'association a reçu une subvention de 4 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet évènement, par la délibération n° 2019/30078 du 25 mars 2019.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 8 000 euros allouée à l'opération, et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 39 700 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association L'Ornithorynque, je propose de lui allouer une subvention de 4 000 euros.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2019/4631 du 25 mars 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

1- Une subvention de 4 000 euros est allouée à l'association L'Ornithorynque, pour l'organisation de la 14<sup>e</sup> édition de « La Grande Côte en Solitaire », du 23 au 26 avril 2020.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020 de la Ville de Lyon, programme EVENCULT, opération AUTCULT et imputée sur la ligne de crédit 43985 nature 6574, fonction 024.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT